L'Assureur Conseil de référence

RAPPORT ANNUEL FINANCIER 2024

www.agma.ma

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification
BUREAU VERITAS
1828

SOMMAIRE

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT 2024	**06**
Principaux faits marquants du premier semestre 2024	08
Marché de l'assurance marocain à fin juin 2024	11
AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES	**14**
Une notoriété en consolidation continue	16
Profil	17
Gouvernance	18
PERFORMANCES 2024	**22**
Activités d'AGMA	24
Indicateurs d'activité et résultats	27
Bilan social	35
Évolution du titre en bourse	36
DONNÉES FINANCIÈRES	**38**
États financiers au 31 décembre 2024	40
Rapports des Commissaires aux Comptes	52
Mandats des Administrateurs d'AGMA SA	61
Honoraires des Commissaires aux Comptes	62
Liste des communiqués de presse 2024	63
Projet de résolutions	64

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

- PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS
- MARCHÉ DE L'ASSURANCE MAROCAIN

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2024

PROJETS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Publication au Bulletin Officiel du décret du Chef du Gouvernement amendant l'article 14 du décret n° 2-18-1009, fixant les activités réputées liées à la profession d'intermédiaire d'assurance, notamment :

- Correspondant d'une société de financement agréée ;
- Agent de paiement mandaté par un établissement de paiement agréé ;
- Gestion des sinistres pour le compte des entreprises d'assurances et de réassurance.

SOLVABILITÉ BASÉE SUR LES RISQUES (SBR)

- Avancement des travaux réglementaires sur le Pilier 1 de SBR, incluant le lancement d'une nouvelle étude d'impact quantitative et la tenue de réunions avec l'ACAPS sur l'articulation entre la réglementation actuelle de solvabilité et le passage à SBR ;
- Présentation au secteur des textes réglementaires relatifs à SBR Pilier 1 ;
- Organisation d'un atelier avec l'ACAPS sur l'ORSA pour présenter aux EAR des précisions sur le cadre réglementaire et le processus ORSA, ainsi que sur l'outil ORSA développé par l'ACAPS, qui sera mis à la disposition des EAR souhaitant l'utiliser.

CONVENTION D'INDEMNISATION DIRECTE (CID)

Les analyses de la CID après deux ans d'entrée en vigueur confirment le maintien de la vigilance et de la lutte contre la fraude dans la gestion des sinistres par les EAR ;

Création d'une API permettant d'interfacer l'outil CID avec le système métier des entreprises d'assurances afin d'échanger les données et les fonctionnalités d'une façon instantanée et fluide, surtout pour la création et l'ouverture des sinistres avec les documents y afférents.

CONVENTION D'INDEMNISATION CORPORELLE AUTOMOBILE (CICA)

Après la deuxième année d'entrée en vigueur de l'avenant et de la mise en place de la nouvelle plateforme, les gestionnaires CICA ont émis deux recommandations:

- Renforcer la communication sur le dispositif à travers :
  - Une campagne de communication à travers les réseaux sociaux par la FMA ;
  - Une communication plus dynamique des EAR auprès du réseau de distribution pour promouvoir ce canal d'indemnisation.
- Encourager l'approche transactionnelle.

CONVENTION ENTRE LA FMA ET LA NARSA

Mise en production de la convention entre la NARSA et la FMA pour la mise en place d'un cadre d'échange dématérialisé des données. Cette convention permet aux EAR de récupérer les données sur les véhicules à assurer et de lutter contre la fraude.

La NARSA recevra de la part des EAR des informations sur les sinistres selon un canevas arrêté par la convention.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

• Communication (à chaque compagnie d'assurance) des scénarios de fraude en assurance RC Automobile réalisés par la Fédération à partir de la base de données CRM ;
• Un baromètre synthétisant les travaux d'investigation des entreprises d'assurances et de réassurance sur les dossiers frauduleux en assurance automobile, a été partagé avec les entreprises concernées ;
• La FMA, en s'inspirant de l'approche éprouvée de l'Agence Française de Lutte contre la fraude à l'Assurance (ALFA) et en tirant parti de leurs retours d'expérience, travaille actuellement sur la mise en place d'un dispositif antifraude marché. Ce projet vise à identifier les fraudes complexes, telles que les déclarations répétées des mêmes sinistres ou de sinistres similaires auprès de plusieurs EAR.

ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES

• Introduction de la clause horaire pour la détermination de la durée d'un événement catastrophique EVCAT, conformément aux pratiques du marché international de la réassurance ;
• Prolongation de 20 à 60 jours du délai de déclaration d'un événement catastrophique par un assuré ;
• Publication d'un arrêté du ministère de l'intérieur concernant le nouveau modèle du registre de recensement des victimes d'événements catastrophiques, ainsi que les modalités d'inscription des victimes dans ce registre.

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES VÉHICULES ASSURÉS (RNVA)

La finalisation de la mise en place du Référentiel national des véhicules assurés (RNVA) progresse en partenariat avec l'ACAPS. Ce Référentiel constitue un prérequis incontournable pour la dématérialisation des attestations d'assurance automobile.

Les premières phases de tests, effectuées par les entreprises d'assurances et de réassurance ont été concluantes.

Une consultation restreinte a été lancée pour l'audit de la sécurité informatique de la plateforme hébergeant le RNVA et la solution QR code qui permettra la lecture des attestations dématérialisées, en vue de certifier sa conformité aux exigences de la DNSSI.

DÉMATÉRIALISATION DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE AUTOMOBILE

Ce projet représente un levier important pour le développement de la vente en ligne, pour l'amélioration de l'expérience client et pour la fluidité de la gestion de l'assurance automobile.

La FMA et l'ACAPS ont convenu de mettre en place une solution provisoire basée sur une attestation électronique dotée d'un QR Code sécurisé, en attendant les amendements réglementaires afin de reconnaître le Référentiel National des Véhicules Assurés.

Un projet d'amendement de l'arrêté relatif aux assurances obligatoires introduisant les attestations avec QR code a été examiné par la commission de régulation et transmis au ministère des Finances pour adoption.

Des échanges ont eu lieu avec les représentants de la Direction Générale de la Sureté Nationale (DGSN) et de la Gendarmerie Royale pour présenter le projet et discuter de ses implications sur le contrôle de la satisfaction à l'obligation d'assurance.

RECOUVREMENT DES PRIMES D'ASSURANCE

Lancement par la FMA d'un projet pour la mise en place d'un système de recouvrement des primes d'assurance automobile intégrant une importante composante monétique.

LIVRE IV

Avancement du projet de refonte du Livre IV avec la tenue de plusieurs réunions d'échanges entre l'ACAPS et les EAR. Le projet a été mis dans le circuit législatif pour approbation avec un passage préalable par le ministère des finances puis du SGG.

ÉTUDE SUR LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

Avancement de l'étude conjointe ACAPS-FMA sur les leviers de développement du secteur de l'assurance. Elle comprend 3 phases : diagnostic et analyse du secteur des assurances, identification des leviers de développement et proposition de la feuille de route.

MARCHÉ DE L'ASSURANCE A FIN JUIN 2024

1- EVOLUTION DES PRIMES PAR BRANCHE

(EN MDH)	S1 2023	S1 2024	S1 24/S1 23		STRUCTURE 2024 (EN%)
			(EN VALEUR)	(EN %)	
ASSURANCES VIE & CAPITALISATION	**13.132,4**	**13.819,3**	**686,9**	**5,2%**	**42,3%**
Capitalisation	5.575,3	5.998,1	422,8	7,6%	18,3%
Assurances Individuelles	5.438,6	5.553,4	114,8	2,1%	17,0%
Assurances de Groupes	1.582,6	1.724,3	141,7	9,0%	5,3%
Contrat à capital variable	535,9	543,5	7,6	1,4%	1,7%
ASSURANCES NON-VIE	**17.476,5**	**18.372,9**	**896,4**	**5,1%**	**56,2%**
Automobile	8.200,3	8.661,0	460,7	5,6%	26,5%
Accidents Corporels	2.800,5	2.955,6	155,1	5,5%	9,0%
Incendie	1.678,3	1.804,2	125,9	7,5%	5,5%
Accidents du Travail	1.671,6	1.731,3	59,7	3,6%	5,3%
Assistance	1.000,9	1.064,6	63,7	6,4%	3,3%
Responsabilité Civile Générale	458,4	496,3	37,9	8,3%	1,5%
Transport	468,0	451,6	-16,4	-3,5%	1,4%
GCEC	335,7	355,9	-	-	1,1%
Crédit - Caution	147,4	153,3	5,9	4,0%	0,5%
Risques Techniques	265,3	201,5	-63,8	-24,0%	0,6%
Autre opérations non-Vie	450,1	497,6	47,5	10,6%	1,5%
ACCEPTATIONS EN RÉASSURANCE	**458,6**	**498,1**	**39,5**	**8,6%**	**1,5%**
Acceptations CGEC	264,1	283,8	19,7	7,5%	0,9%
Acceptations non-Vie	194,5	214,3	19,8	10,2%	0,7%
TOTAL CA COMPAGNIES	**31.067,5**	**32.690,3**	**1.622,8**	**5,2%**	**100,0%**

Le montant total des primes émises, au cours du premier semestre 2024, s'est établi à 32,7 milliards de dirhams, en augmentation de 5,2% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance repose sur une dynamique équilibrée entre les principales branches du secteur. La branche Vie affiche une augmentation de 5,2% et la branche Non-Vie enregistre une hausse comparable de 5,1%.

L'augmentation des assurances Vie & Capitalisation, qui représente un poids de 42,3% du marché, se rapporte à toutes les branches :

- Croissance de la Capitalisation de 7,6%,
- Evolution positive des Assurances Individuelles de 2,1%,
- Développement des Assurances de groupes de 9%,
- Augmentation des Contrats à capital variable de 1,4%

En ce qui concerne les assurances non-Vie, la croissance enregistrée (+5,1%) s'explique, principalement par la progression de la branche Automobile, la plus importante en matière de souscriptions avec un volume de primes de 8,7 milliards de dirhams (+460,7 MDH, soit +5,6%).

Les Accidents Corporels ont, également, augmenté de 5,5% (+155,1 MDH). De même pour l'Incendie (+7,5%, soit +125,9 MDH), les Accidents du Travail (+3,6%, soit +59,7 MDH), l'Assistance (+6,4%, soit +63,7 MDH) et la Responsabilité civile (+8,3%, soit +37,9 MDH).

Seules les branches Transport et Risques Techniques ont connu une variation négative de respectivement -3,5% (-16,4 MDH) et -24% (-63,8 MDH).

RÉPARTITION DES PRIMES PAR COMPAGNIE D'ASSURANCE /ASSISTANCE

(EN MDH)	VOLUME PRIMES		VARIATION		PART DE MARCHÉ	
	S1 2023	S1 2024	EN VALEUR	EN %	S1 2023	S1 2024
WAFA ASSURANCE	5.694,4	6.144,6	450,2	7,9%	**18,3%**	**18,8%**
RMA	4.686,8	4.717,6	30,8	0,7%	**15,1%**	**14,4%**
MUTU. TAAMINE CHAABI	3.756,6	3.874,4	117,8	3,1%	**12,1%**	**11,9%**
AXA ASSURANCE	3.583,8	4.057,9	474,1	13,2%	**11,5%**	**12,4%**
SANLAM	3.493,1	3.535,6	42,5	1,2%	**11,2%**	**10,8%**
ATLANTA SANAD	3.085,3	3.096,0	10,7	0,3%	**9,9%**	**9,5%**
MCMA	1.522,6	1.589,2	66,6	4,4%	**4,9%**	**4,9%**
MAROCAINE VIE	1.201,8	1.186,1	-15,7	-1,3%	**3,9%**	**3,6%**
ALLIANZ	829,0	1.005,4	176,4	21,3%	**2,7%**	**3,1%**
CAT	711,2	744,6	33,4	4,7%	**2,3%**	**2,3%**
MAMDA	621,2	684,0	62,8	10,1%	**2,0%**	**2,1%**
MATU	570,6	646,8	76,2	13,4%	**1,8%**	**2,0%**
MAROC ASSISTANCE	488,8	511,6	22,8	4,7%	**1,6%**	**1,6%**
AFRICA FIRST ASSIST	225,6	230,4	4,8	2,1%	**0,7%**	**0,7%**
WAFA IMA ASSISTANCE	222,3	245,6	23,3	10,5%	**0,7%**	**0,8%**
RMA ASSISTANCE	108,9	116,7	7,8	7,2%	**0,4%**	**0,4%**
AXA ASSISTANCE	85,2	103,9	18,7	21,9%	**0,3%**	**0,3%**
EULER HERMES ACMAR	70,9	80,8	9,9	14,0%	**0,2%**	**0,2%**
COFACE	53,4	50,6	-2,8	-5,2%	**0,2%**	**0,2%**
SMAEX	27,0	25,0	-2,0	-7,4%	**0,1%**	**0,1%**
TAKAFULIA ASSURANCE	14,0	19,9	5,9	100,0%	**0,0%**	**0,1%**
WAFA TAKAFUL	6,9	9,6	2,7	100,0%	**0,0%**	**0,0%**
AL MAGHRIBIYA TAKAFUL	4,8	6,9	2,1	100,0%	**0,0%**	**0,0%**
TAAWOUNIYATE TAAMINE TAKAFULI	3,3	7,1	3,8	100,0%	**0,0%**	**0,0%**
TOTAL CA COMPAGNIES	**31.052,5**	**32.690,3**	**1.637,8**	**5,3%**	**100%**	**100%**

A la lecture du tableau ci-dessus, nous pouvons constater que les 4 premières compagnies représentent 57,5% du marché.

Au 30/06/2024, Wafa Assurance a gardé la première place (PM=18,8%, +46 pb) avec un chiffre d'affaires en augmentation de 7,9% (+450,2 MDH). RMA, qui a vu son chiffre d'affaires stagner (+30,8 MDH), se maintient en 2ème position.

La Mutuelle Taamine Chaabi dont le chiffre d'affaires a augmenté de 3,1% (+117,8 MDH), garde la 3ème place.

AXA Assurance améliore sa part de marché de 87 pb grâce à un chiffre d'affaires en progression de 13,2% (+474,1 MDH), soit la plus forte hausse du premier semestre 2024.

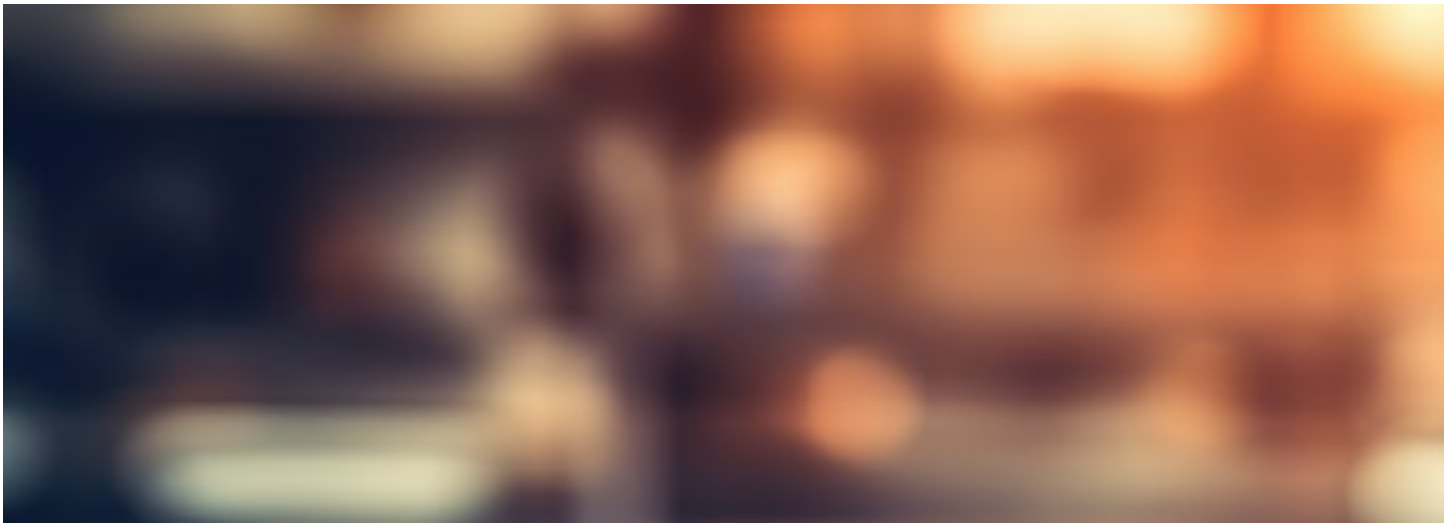

2- PARTS DE MARCHÉ AGMA SA

A la clôture du premier semestre 2024, la part de marché d'AGMA s'est fixé à 4,03% versus 4,11% au 30 juin 2023.

(EN MDH)	S1 2023			S1 2024		
	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA	MARCHÉ	AGMA	PM AGMA
ASSURANCES VIE	**13.132,4**	**202,8**	**1,5%**	**13.819,3**	**189,6**	**1,4%**
Assurances Individuelles	5.438,6	0,7	0,0%	5.553,4	0,7	0,0%
Capitalisation	5.575,3	136,7	2,5%	5.998,1	127,7	2,1%
Assurances de Groupes	1.582,6	65,4	4,1%	1.724,3	61,2	3,5%
Contrat à capital variable	535,9		0,0%	543,5		0,0%
ASSURANCES NON-VIE	**17.476,5**	**1.055,7**	**6,0%**	**18.372,9**	**1.063,5**	**5,8%**
Automobile	8.200,3	74,3	0,9%	8.661,0	76,1	0,9%
Accidents Corporels	2.800,5	257,3	9,2%	2.955,6	270,6	9,2%
Accidents du Travail	1.671,6	135,3	8,1%	1.731,3	137,9	8,0%
Incendie & Risques Techniques	1.943,6	450,0	23,2%	2.005,7	435,0	21,7%
Responsabilité Civile Générale	458,4	42,8	9,3%	496,3	43,6	8,8%
Transport	468,0	64,2	13,7%	451,6	63,9	14,1%
Assistance-Crédit-Caution	1.148,3	7,1	0,6%	1.217,9	11,8	1,0%
GCEC	335,7	15,6	4,6%	355,9	14,6	4,1%
Autres opérations non-Vie	450,1	9,1	2,0%	497,6	10,0	2,0%
TOTAL (HORS ACCEPTATIONS RÉA)	**30.608,9**	**1.258,5**	**4,11%**	**32.192,2**	**1.253,1**	**3,89%**

Les parts de marché de fin de semestre restent indicatives. Celles de fin d'exercice sont plus représentatives de la réalité. Néanmoins, les importantes positions d'AGMA sur les risques d'entreprises reflètent sa prédominance sur le marché Corporate :

RISQUES	PART DE MARCHÉ AU 30/06/23	PARTS DE MARCHÉ AU 30/06/24
Incendie & Risques Techniques	23,2 %	21,7 %
Transport	13,7 %	14,1 %
Accidents Corporels	9,2 %	9,2 %
Accidents du Travail	8,1 %	8,0 %

AGMA : HISTOIRE, FAITS ET PERSPECTIVES

- UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE
- PROFIL
- GOUVERNANCE

60
60

UNE NOTORIÉTÉ EN CONSOLIDATION CONTINUE

L'histoire commence en 1965, par la création de la société de conseil et de courtage en assurance et réassurance, dénommée AGMA, par M. Abbes Bennani Smires et M. Jean de Saluces.

En 1989, l'entreprise réalise une opération stratégique de croissance externe et devient le 1er intermédiaire d'assurance marocain avec la fusion - absorption du Cabinet Maroc Assurances, la filiale spécialisée en courtage d'assurance du Groupe ONA qui fait, à cette occasion, son entrée dans le capital d'AGMA à hauteur de 50%.

AGMA consolide sa position à la tête du secteur par l'acquisition, en 1998, du 6ème Cabinet de courtage marocain SIA (Service International d'assurance).

Durant la même année, AGMA franchit un nouveau cap en signant, en juillet, la convention de représentation officielle avec MARSH, le leader mondial du conseil et du courtage en assurance et réassurance. La société s'ouvre, de ce fait, sur l'international et devient l'Assureur Conseil de plusieurs multinationales implantées au Maroc. En novembre 1998, AGMA entre en bourse et ouvre 22% de son capital à de nouveaux actionnaires minoritaires. Il s'agit de la première entreprise, du secteur d'intermédiation en assurance, cotée à la Bourse Casablancaise.

Durant l'année 1999, la société opère une nouvelle opération stratégique d'une ampleur importante en absorbant le Cabinet Lahlou-Tazi, 3ème Cabinet de courtage marocain à cette date, fusion qui a permis à l'entreprise, dont le nom est devenu AGMA LAHLOU-TAZI, de renforcer sa position de leader avec l'émission de plus d'un milliard de dirhams de primes annuellement.

Le 24 mai 2018, le Cabinet change de dénomination et revient à AGMA afin de capitaliser sur un nom à forte notoriété positive.

AGMA a été pionnier en s'engageant tôt sur la voie de la certification Qualité ; il a obtenu sa première certification en juin 2008 et l'a entretenue par des audits annuels réussis. Le Cabinet est certifié ISO 9001 version 2015 pour tous ses processus métiers.

En septembre 2019, AGMA a ouvert trois nouvelles agences au cœur des principales régions du royaume, à Rabat, Tanger et Marrakech. Filiales à 100%, ces implantations entrent dans le cadre du plan de développement stratégique d'AGMA et de son projet d'extension géographique. Ce sont des Cabinets agréés par l'ACAPS qui permettront d'assurer un service de proximité pour les clients basés dans les villes concernées et d'adresser plus facilement les prospects relevant de ces localités.

Le 17 juin 2020, AGMA a réussi l'audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015 pour la période allant de juin 2020 à juin 2023, sans aucun écart ni aucun point faible, réussite qui confirme sa détermination à veiller à la satisfaction de ses assurés grâce à un service performant et maîtrisé en continu.

Au cours du 1er trimestre 2021, AGMA SA a signé une convention de partenariat avec le courtier français VERSPIEREN INTERNATIONAL l'habilitant à le représenter sur le territoire marocain pour la gestion des filiales des groupes internationaux, clients de VERSPIEREN.

AGMA a réussi, le 20 juin 2022, le 2ème audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

Le 18 Février 2022 le Conseil d'Administration a coopté M. Ali Chraibi en qualité d'administrateur et l'a nommé Président Directeur Général d'AGMA SA. L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'une convention collaborateurs sous le signe « Ensemble pour la croissance ». Un moment de partage et d'échange, notamment sur la nouvelle organisation et nouvelle vision stratégique du Groupe AGMA.

AGMA a réussi le 27 juin 2023 son audit de renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015, sans écart ni point faible.

En novembre 2024, AGMA a opéré un transfert de son agence de Marrakech vers la ville d'Agadir. Une nouvelle implantation qui permettra au Cabinet d'assurer un service de proximité pour les clients et prospects basés dans la région Centre-Sud.

PROFIL

Précurseur national dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA accompagne l'ensemble des secteurs d'activité économiques, et développe sans cesse son expertise dans toutes les branches d'assurance afin de conseiller et répondre de façon optimale aux attentes de sa clientèle, composée essentiellement de grandes entreprises, d'établissements publics et de PME/PMI.

Filiale (à travers ONA Courtage) du groupe Al Mada (ex SNI), AGMA conseille et accompagne l'ensemble des filiales du groupe mais aussi, plusieurs entreprises marocaines de premier ordre et représentatives de différentes industries, dans la conception et mise en place de programmes d'assurance sur-mesure.

AGMA opère également dans les marchés PME/PMI et Professionnels moyennant des gammes de produits adaptées. La stratégie du Cabinet pour adresser le marché des Particuliers repose sur des canaux de distribution spécifiques privilégiant les conventions de groupes.

La chaîne de valeurs d'AGMA comprend le conseil en amont, le placement et gestion des programmes d'assurance, le traitement des sinistres en coordination avec les différents partenaires ainsi que l'accompagnement des clients dans le cadre de la démarche de prévention pour une meilleure maîtrise des risques.

AGMA croit en l'apport certain de la démarche de certification Qualité en termes d'amélioration continue de ses services et de satisfaction de ses clients. Ainsi, le Cabinet est certifié, depuis 2008, selon la norme ISO 9001 avec une accréditation française COFRAC.

En 2017, les processus du Système de Management de la Qualité ont été mis à niveau selon la version 2015 de la norme.

GOUVERNANCE

L'ACTIONNARIAT

ONA Courtage est une société contrôlée par le groupe AL MADA. Elle compte aussi Axa Assurance Maroc dans son tour de table.

Les informations financières, de gestion, sociales et de mécénat sont régulièrement communiquées aux actionnaires à travers les publications, le site Web et les supports de presse conformément aux exigences légales et réglementaires.

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2024

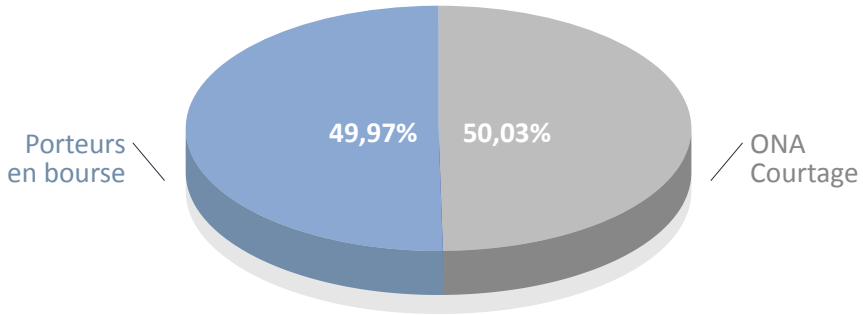

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31/12/2024, neuf administrateurs composent le Conseil d'Administration d'AGMA SA qui se réunit deux fois par an afin de procéder à une analyse collective des performances de la société, faire le point sur les comptes semestriels et annuels et définir les orientations stratégiques pour le développement des activités du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration d'AGMA SA compte 3 femmes.

ADMINISTRATEUR	FONCTION	DURÉE DES MANDATS EN COURS (AU 31.12.2024)	TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE EN 2024
M. Ali CHRAIBI	Président Directeur Général	2019-2024	100%
Mme Sanaa BAKKAL	Administrateur, représentant ONA Courtage	2022-2027	50 %
M. Karim CHBANI	Administrateur, représentant SFGP	2019-2024	100%
Mme Houria BOUAZZA	Administrateur	2023-2028	100%
M. Abed OUAZZANI	Administrateur	2020-2025	100%
M. Mohamed SAIDI	Administrateur indépendant	2020-2025	100%
Mme Meriem RIADI	Administrateur	2020-2025	100%
M. Badre ATLASSI	Administrateur	2020-2025	0 %
M. Abdelhadi EL OMARI*	Administrateur indépendant	2022-2027	100%

** Coopté dans le Conseil d'Administration du 15 mars 2024 en remplacement de Mme Meryem CHAMI*

Le Conseil d'Administration :

• S'assure de l'efficacité du système de contrôle interne et du dispositif de gestion des risques de l'entreprise ;
• Veille à la qualité de l'image et de la réputation de la société ;
• S'assure que les conventions réglementées sont identifiées, établies à une juste valeur ;
approuvées de manière indépendante et sans la participation des parties intéressées ;
• Promeut la cohérence du développement économique de l'entreprise avec une politique sociale et une démarche citoyenne, fondées notamment sur le respect de la personne humaine et la préservation de l'environnement.

LES COMITÉS SPECIALISÉS

AGMA dispose de quatre comités spécialisés émanant du Conseil d'Administration. Chacun de ces comités est composé de trois administrateurs et d'invités permanents parmi les responsables d'AGMA et du groupe AL MADA.

Le Comité des Risques et des Comptes (CRC), où siègent les deux commissaires aux comptes de la société, est présidé par un administrateur indépendant.

Le CRC passe en revue l'ensemble des sujets affectant les comptes afin de s'assurer de l'intégrité et de la conformité réglementaire des opérations comptables et financières. Ce comité a aussi pour mission de superviser le dispositif de gestion des risques d'AGMA avec un suivi de son évolution. Il fait office également de comité d'audit en définissant les plans d'audit pluriannuels et en suivant les résultats des missions d'audit et l'avancement des plans d'actions y afférents.

Le Comité de Nominations et de Rémunérations (CNR) examine le recrutement, nomination, conditions de rémunération & avantages sociaux, départs éventuels et plan de succession des cadres dirigeants de l'entreprise (mandataires sociaux et membres du Comité de Direction) mais également des autres cadres suivis selon la définition de la Charte de gouvernance du groupe.

La Business Review (BR) a pour rôle d'assurer au groupe AL MADA un suivi des orientations stratégiques, de la performance économique et de la gestion budgétaire de la société.

Le Comité ESG a pour objectif de définir la stratégie ESG d'AGMA, de suivre la mise en œuvre de la feuille de route associée, de mettre en évidence les risques ESG spécifiques et de proposer des stratégies d'atténuation. Il établit également les diagnostics externes et veille sur les tendances mondiales ainsi que les meilleures pratiques en matière d'ESG.

COMITÉS SPÉCIALISÉS	MEMBRES
LE COMITÉ DES RISQUES ET DES COMPTES (CRC)	M. Mohammed SAIDI (Président CRC) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) **INVITÉS PERMANENTS :** Le DGA du pôle Administratif et Financier d'AGMA Le Responsable Audit Interne et Risk Management d'AGMA Le Responsable Audit interne et Risk Management AL MADA Le Responsable Consolidation et Comptabilité Al MADA Les deux Commissaires aux comptes de la société
LE COMITÉ DE NOMINATIONS ET DE RÉMUNÉRATIONS (CNR)	M. Ali CHRAIBI (Président du CNR) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) **INVITÉS PERMANENTS :** Le Directeur Capital Humain AL MADA Le DGA du pôle Administratif et Financier AGMA Le Responsable Rémunération et Recrutement AL MADA
LA BUSINESS REVIEW	M. Ali CHRAIBI (membre) Mme Sanaa BAKKAL (membre) M. Karim CHBANI (membre) **INVITÉS PERMANENTS :** Le DGA du pôle Administratif et Financier d'AGMA
LE COMITÉ ESG	M. Ali CHRAIBI (Président du Comité ESG) Mme Houria BOUAZZA (Membre) Mme Meriem RIADI (Membre) **INVITÉS PERMANENTS :** M. Karim CHBANI Mme Sara CHAQROUNI Mme Douae SBAI Comité interne AGMA

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction est composé, au 31 décembre 2024, de quatre membres : le PDG, le DGA en charge du pôle opérationnel, le DGA en charge du pôle Administratif et Financier, le Directeur Exécutif Technique.

Il a pour principales missions de :

- Suivre les performances de l'entreprise et veiller à la réalisation des objectifs arrêtés ;
- Examiner les sujets d'actualité impactant les activités du Cabinet ;
- Echanger autour des projets de développement et des situations problématiques éventuelles pour prise de décisions concertées ;
- Piloter les projets transverses et assurer la communication entre les différentes entités.

En 2024, la rémunération fixe chargée de l'ensemble des cadres dirigeants d'AGMA s'est élevée à 7.628 KDH.

Aucun cadre dirigeant ne bénéficie de stock-options.

PERFORMANCES 2024

- ACTIVITÉS D'AGMA
- INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS
- BILAN SOCIAL
- ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

ACTIVITÉS D'AGMA

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET PROXIMITÉ AVEC NOS CLIENTS

2024 : UNE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE PROXIMITÉ AVEC NOS CLIENTS

AGMA a poursuivi l'accompagnement des clients dans leurs projets de développement et a apporté son aide pour la maîtrise de leurs risques en leur proposant des solutions d'assurance innovantes et adaptées. Pour préparer l'année 2025, AGMA a identifié les clients les plus vulnérables et mis en place des plans d'actions personnalisés pour renforcer sa relation avec eux et prévenir les résiliations éventuelles. AGMA a également négocié des améliorations de polices d'assurance pour certains clients, afin de mieux répondre à leurs besoins.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR MIEUX SERVIR NOS CLIENTS

Pour renforcer notre développement commercial et optimiser notre service client, AGMA a mis en place au cours des deux dernières années une nouvelle organisation au sein du Cabinet. Nous avons crée :

- Une Direction commerciale Groupe et Développement Afrique pour piloter la croissance ;
- Une Direction Front Hors Groupe pour sécuriser et saturer le portefeuille existant ;
- Une cellule de Développement Hors-Groupe pour recruter de nouveaux clients.

UNE APPROCHE COMMERCIALE BASÉE SUR LA PROXIMITÉ

AGMA a instauré une approche commerciale basée sur la proximité avec les clients, à travers des visites et des réunions périodiques. Nous sommes convaincus que cette approche nous permettra de mieux comprendre les besoins de nos clients et de leur offrir des solutions personnalisées et adaptées.

SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2024, AGMA a réalisé plusieurs actions pour renforcer la sécurité et la disponibilité des infrastructures techniques et systèmes d'information, ainsi que pour mieux répondre aux besoins de nos clients internes et externes.

INFRASTRUCTURES SI, SÉCURITÉ ET PCA

- Mise à niveau des outils de sécurité (firewall, NAC, WAF, etc.) ;
- Renouvellement d'une partie du parc informatique ;
- Déploiement d'une nouvelle architecture réseau ;
- Renforcement de la sécurité des données (classification, chiffrement, etc.) ;
- Renforcement de la sensibilisation des utilisateurs aux risques cyber et à la protection des données personnelles pour améliorer la résilience d'AGMA.

PROGICIEL ET DIGITALISATION

• Déploiement d'un portail extranet pour les clients entreprises ;
• Mise en place d'un programme d'envoi automatique des factures clients ;
• Digitalisation du processus d'adhésion santé ;
• Distribution automatique des décomptes santé ;
• Qualification des bases de données (données signalétiques, suppression des doublons, etc.).

Ces actions visent à améliorer la sécurité, la disponibilité et l'efficacité de nos systèmes, ainsi qu'à offrir une meilleure expérience à nos clients.

COMMUNICATION

En tant qu'acteur de référence dans le domaine du conseil et du courtage en assurance et réassurance au Maroc, AGMA œuvre pour maintenir une communication conforme à ses obligations réglementaires et une image de Professionnel Expert dans les risques d'entreprises.

Faits marquants de l'année 2024 :

• Lancement de l'enquête annuelle de satisfaction client en collaboration avec Access Téléservices, dans le cadre de notre démarche qualité ISO 9001, avec présentation des résultats lors de la Revue de Direction du 29 mai 2024 ;
• Lancement d'une enquête de satisfaction interne pour évaluer les processus SI et Achats/Gestion des prestataires de service, avec fusion des questionnaires pour simplifier le processus et augmenter le taux de réponse ;
• Conformément aux engagements de transparence d'AGMA SA vis-à-vis de ses actionnaires, les résultats annuels 2023 ont été publiés. Les communiqués de presse post CA et post AG ainsi que les communiqués financiers ont été insérés dans les journaux d'annonces légales dans les délais impartis. Ils ont également été mis en ligne sur le site web d'AGMA, transmis à la Bourse de Casablanca et à l'AMMC ;
• Publication du Rapport Annuel Financier et Gouvernance 2023 et du rapport financier du premier semestre 2024 ;
• Participation à des salons professionnels, notamment le BTP Expo à Marrakech et l'Industry Meeting Morocco à Tanger, qui ont offert à nos équipes commerciales des opportunités de rencontres et de networking avec des prospects et des clients potentiels, renforçant ainsi nos relations et notre présence sur le marché ;
• Lancement d'une campagne "AGMA SANS TABAC" pour promouvoir un environnement de travail sain et encourager les bonnes pratiques en matière de santé, reflétant ainsi notre engagement en faveur du bien-être de nos collaborateurs ;
• À l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, AGMA a rendu hommage à ses collaboratrices en leur offrant un présent, témoignant ainsi de notre appréciation et de notre reconnaissance pour leur contribution à notre succès ;
• Inauguration de la nouvelle agence AGMA Centre-Sud à Agadir, renforçant ainsi notre présence dans la région Centre-Sud. Cette occasion a été marquée par une Journée portes ouvertes, suivie d'un dîner convivial, permettant à nos clients, prospects et partenaires de rencontrer nos équipes commerciales ainsi que le management d'AGMA, et de renforcer les liens et les échanges dans un cadre professionnel et amical.
• Poursuite de l'embellissement des espaces de travail avec l'accrochage d'œuvres d'art et d'éléments de communication visuelle, créant ainsi un environnement accueillant et inspirant pour nos clients et un cadre optimal pour nos collaborateurs, favorisant la créativité et la productivité ;
• Validation du plan d'aménagement des espaces d'accueil au premier étage, visant à créer un espace fonctionnel et accueillant pour nos clients et collaborateurs.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

QUALITÉ

Le 21 Juin 2024, AGMA a réussi le deuxième audit de suivi de la Certification ISO 9001 version 2015 sans aucun écart et aucun point faible.

L'année 2024 a, également, été caractérisée par :

- La mise à jour des procédures opérationnelles suite au changement organisationnel ;
- Le pilotage et la consolidation du questionnaire ESG ;
- Le pilotage et le suivi des indicateurs de performance Qualité ;
- L'analyse du contexte SMQ et la mise à jour des enjeux internes et externes ;
- La création de nouvelles procédures selon les besoins des opérationnels (Métier, Support et Commercial) ;
- La réalisation des contrôles internes et la mise à jour des fiches de contrôle ;
- Le traitement et le suivi des réclamations clients ;
- La préparation d'un projet visant à réduire et optimiser les impressions au sein du Cabinet ;
- Le suivi de la conformité et de l'efficacité de chaque processus en accord avec le programme annuel des Revues de Processus ;
- L'organisation des ateliers CRM dans l'objectif de sensibiliser les responsables concernés sur l'importance de l'utilisation de l'outil Salesforce dans la gestion des réclamations clients ;
- La réalisation de l'audit opérationnel interne du 3ème trimestre.

CONFORMITÉ

- Elaboration d'une feuille de route "conformité", comprenant la définition du périmètre à couvrir, l'établissement de la gouvernance (comité conformité), la gestion des échanges internes et externes, ainsi que la planification des actions à entreprendre selon les domaines réglementaires applicables ;
- Mise en place d'une activité de veille réglementaire structurée visant à assurer le suivi des évolutions réglementaires impactant nos processus internes et à construire une base de données exhaustive des textes réglementaires auxquels AGMA est soumise ;
- Suivi et réalisation du plan d'action issu des recommandations de l'ACAPS suite à leur dernier contrôle LBC-FT ;
- Développement de nouvelles requêtes de contrôle relatives au dispositif LBC-FT ;
- Communication et suivi des listes CNASNU ;
- Lancement du projet de mise en conformité par rapport à la loi 09-08.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET RESULTATS

1- PRODUCTION PAR BRANCHE

Le volume des primes brutes émises au cours de l'exercice 2024 a connu une augmentation de 218,7 MDH (+10%) après avoir atteint le niveau de 2 416,2 MDH contre 2 197,4 MDH en 2023,

(EN MDH)	31/12/2023 RÉEL	31/12/2024 RÉEL	2024/2023	
			(EN VALEUR)	(EN %)
Incendie	742,4	904,0	161,5	21,8%
Auto	153,1	142,3	-10,9	-7,1%
RC, Vol & Multi, autres IARD	81,2	106,2	25,1	30,9%
Transport (corps, facultes)	97,5	99,1	1,6	1,6%
TOTAL DOMMAGES	**1074,2**	**1251,6**	**177,3**	**16,5%**
Groupe maladie	579,8	618,6	38,8	6,7%
Retraite & vie	320,0	310,6	-9,4	-2,9%
AT	223,4	235,4	12,0	5,4%
TOTAL PERSONNES	**1123,2**	**1164,6**	**41,4**	**3,7%**
TOTAL	**2197,4**	**2416,2**	**218,7**	**10,0%**

Cette croissance est attribuable à :

• L'importante augmentation des assurances Dommages qui sont passées de 1 074,2 MDH à 1 251,6 MDH (+16,5%) suite aux variations distinctes suivantes :

- Accroissement de la branche Incendie de 21,8% (+161,5 MDH) ;
- Diminution de la production Automobile de 7,1% (-10,9 MDH), inhérente principalement à la baisse de la prime Flotte collaborateurs d'un client ;
- Développement de la branche Responsabilité Civile de 22,8 MDH (+38,3%) ;
- Augmentation de la branche Vol & Multirisques de 6,9% (+0,9 MDH) ;
- Progression de la branche Autres IARD de 1,4 MDH (+16,6%) suite à l'augmentation des primes « Assurance-Crédit » d'un assuré ;
- Croissance de la branche Corps de 30,3% (+4 MDH) ;
- Régression de la branche Facultés de 2,9% (-2,4 MDH), issue des baisses de primes de certains clients.

• L'appréciation des assurances de personnes de 3,7% après qu'elles soient passées de 1 123,2 MDH à 1 164,6 MDH, en vertu de :

  • La progression des assurances DIM de 6,7 % (+38,8 MDH), provenant de :

  - L'émission des primes du 4ème trimestre des affaires nouvelles réalisées en 2023 ;
  - La réalisation de nouvelles affaires 2024 ;
  - La hausse des primes de certains contrats en portefeuille, en corrélation avec l'augmentation des masses salariales et certains clients.

• L'évolution positive de la branche Vie de 1% (+0,3 MDH) ;

• Le recul de la branche Retraite de 3,3% (-9,7 MDH), dû à l'impact des dispositions de la loi de finances 2023 ;

• La croissance de la branche Accidents du Travail de 5,4% (+12 MDH).

Le développement de la production de la période s'explique, principalement, par la réalisation de nouvelles affaires et de nouveaux contrats, en plus de l'augmentation des primes des contrats en portefeuille qui compensent largement les baisses enregistrées sur certaines polices.

La structure de la production de l'exercice 2024, par branche, se présente comme suit :

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION AU 31/12/2024

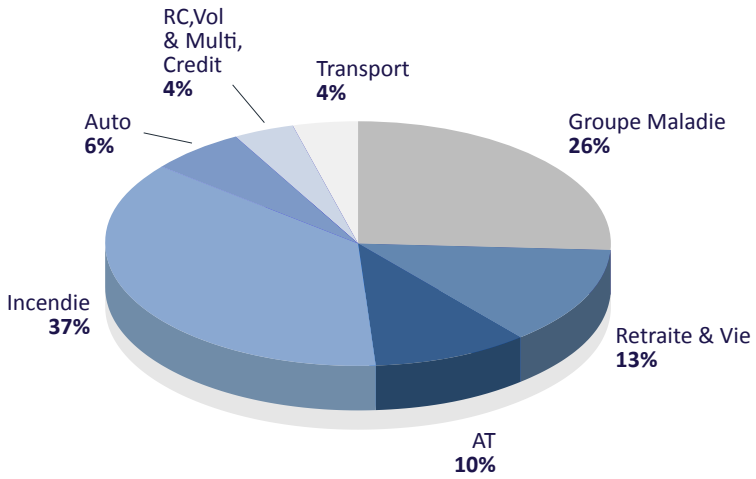

Total : **2416,2 MDH**

2- ÉVOLUTION DES SINISTRES

SINISTRES DÉCLARÉS IARD

(EN NOMBRE)	31/12/2023	31/12/2024	2024/2023	
			(Δ)	(EN %)
Incendie	673	579	-94	-14,0%
AT	2052	2169	117	5,7%
Automobile	3707	3965	258	7,0%
RC	1533	1898	365	23,8%
Vol & Multirisques	263	185	-78	-29,7%
TOTAL SINISTRES DÉCLARÉS	**8.228**	**8.796**	**568**	**6,9%**

Au cours de l'exercice 2024, AGMA a procédé à l'ouverture de 8 796 dossiers sinistres IARD versus 8 228 une année plus tôt.

La répartition des sinistres IARD déclarés, par branche, est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD DÉCLARÉS AU 31/12/2024

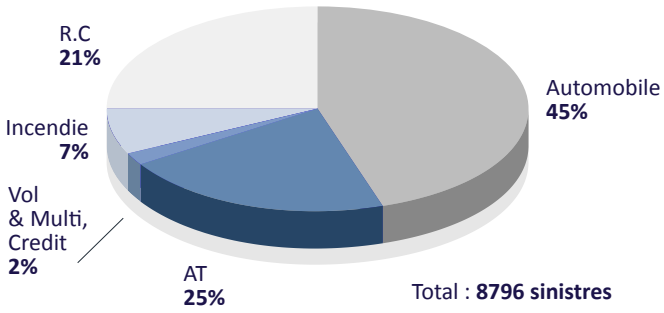

SINISTRES CLÔTURÉS IARD

(EN NOMBRE)	31/12/2023	31/12/2024	2024/2023	
			(Δ)	(EN %)
Incendie	384	389	5	1,3%
AT	1509	2007	498	33,0%
Automobile	3.786	3.780	-6	-0,2%
RC	1427	1480	53	3,7%
Vol & Multirisques	126	130	4	3,2%
TOTAL SINISTRES CLÔTURÉS	**7.232**	**7.786**	**554**	**7,7%**

Au 31/12/2024, les diverses entités sinistres du Cabinet ont traité et clôturé 7 786 dossiers, tous risques confondus, contre 7 232 dossiers au 31/12/23, soit une augmentation de 7,7%.

La répartition des sinistres IARD clôturés, par risque, est la suivante :

RÉPARTITION DES SINISTRES IARD CLÔTURÉS AU 31/12/2024

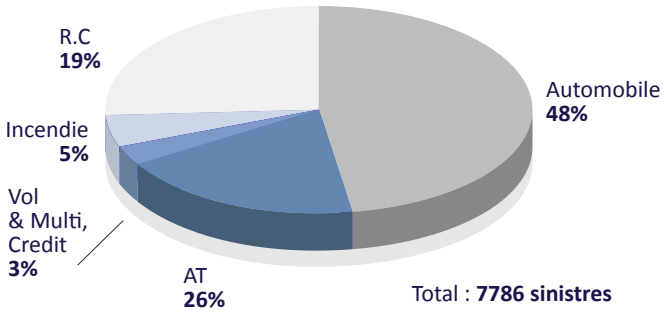

SINISTRES RÉGLÉS

(EN NOMBRE)	31/12/2023	31/12/2024	2024/2023	
			(Δ)	(EN %)
ASSURANCES DE PERSONNES	**40,3**	**39,3**	**-1,0**	**-2,5%**
Dont Santé	9,2	9,4	0,2	2,1%
dont vie	5,5	5,3	-0,2	-4,2%
dont AT	25,6	24,6	-1,0	-3,8%
ASSURANCES DOMMAGES	**74,9**	**51,4**	**-23,5**	**-31,3%**
dont IARD	38,4	40,1	1,7	4,4%
Incendie & risques divers	25,3	24,1	-1,2	-4,7%
Automobile	13,1	16,0	2,9	21,9%
dont transport	36,5	11,3	-25,2	-69,0%
TOTAL	**115,3**	**90,8**	**-24,5**	**-21,2%**

Le montant total des sinistres réglés en 2024 a atteint la somme de 90,8 MDH versus 115,3 MDH.

Il est en diminution de 24,5 MDH, soit -21,2%.

3- ÉVOLUTION DES ENCAISSEMENTS

Les encaissements correspondent au montant global des primes encaissées sur les émissions de l'exercice 2024 et sur les primes impayées au 31/12/2023.

(EN MDH)	31/12/2023 RÉEL	31/12/2024 RÉEL	2024/2023	
			(EN VALEUR)	(EN %)
Incendie	634,13	745,55	111,4	17,6%
Auto	154,82	136,89	-17,9	-11,6%
RC, Vol & Multi, autres IARD	80,34	95,01	14,7	18,3%
Transport (corps, facultes)	107,10	97,43	-9,7	-9,0%
TOTAL DOMMAGES	**976,4**	**1074,9**	**98,5**	**10,1%**
Groupe maladie	582,88	620,11	37,2	6,4%
Retraite & vie	319,74	310,14	-9,6	-3,0%
AT	259,10	230,22	-28,9	-11,1%
TOTAL PERSONNES	**1161,7**	**1160,5**	**-1,3**	**-0,1%**
TOTAL	**2138,1**	**2235,36**	**97,3**	**4,5%**

En général, l'évolution des encaissements de primes est étroitement corrélée à l'évolution des émissions.

De ce fait, le montant global des encaissements a progressé de 97,3 MDH pour s'établir à 2 235,4 MDH contre 2 138,1 MDH, soit +4,5%.

4- ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(EN MDH)	31/12/2023 RÉEL	31/12/2024 RÉEL	2024/2023	
			(EN VALEUR)	(EN %)
Incendie	39,6	49,0	9,4	23,9%
Auto	10,9	10,6	-0,3	-2,4%
RC, Vol & Multi, autres IARD	9,3	10,7	1,4	14,6%
Transport (corps, facultés)	13,9	13,5	-0,4	-3,0%
TOTAL DOMMAGES	**73,7**	**83,8**	**10,1**	**13,7%**
Groupe maladie	46,4	49,9	3,5	7,5%
Retraite & vie	9,5	9,3	-0,2	-2,0%
AT	26,0	24,6	-1,4	-5,6%
TOTAL PERSONNES	**82,0**	**83,8**	**1,9**	**2,3%**
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	**155,6**	**167,6**	**12,0**	**7,7%**
Commissions diverses	5,2	4,6	-0,6	-10,7%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT	**160,8**	**172,2**	**11,4**	**7,1%**

Le chiffre d'affaires réalisé, au 31/12/24, est en augmentation de 7,1% par rapport à celui de l'exercice écoulé, il s'est établi à 172,2 MDH contre 160,8 MDH à fin 2023 (+11,4 MDH).

CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT

Bien que les encaissements aient progressé de 4,5%, le chiffre d'affaires direct a connu une croissance de 7,7% (+12 MDH) qui résulte de l'amélioration du taux moyen des commissions.

COMMISSIONS DIVERSES

Les commissions diverses sont passées de 5,2 MDH à 4,6 MDH, soit une baisse de 0,6 MDH (-10,7%), due principalement à la comptabilisation courant 2023 d'un complément de commission Réassurance 2022 (0,8 MDH).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DIRECT AU 31/12/2024

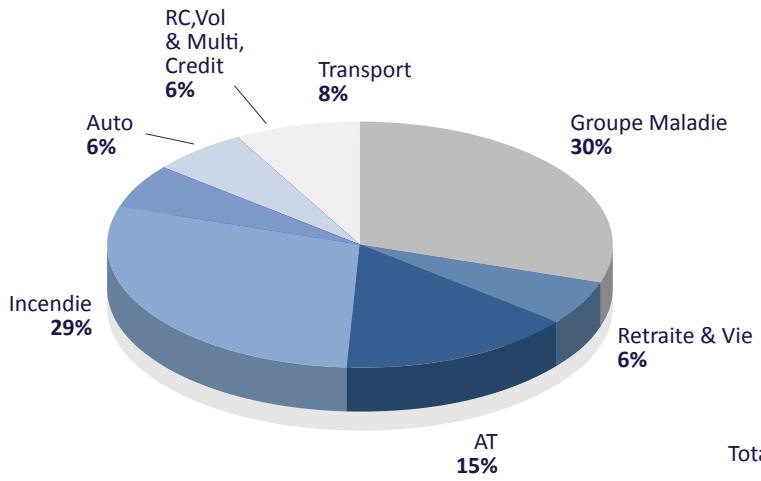

Total CA direct : **167,6 MDH**

5- RÉSULTATS

INDICATEURS CLÉS

(EN MDH)	31/12/2023 RÉEL	31/12/2024 RÉEL	ÉVOLUTION (%) R24/R23
Chiffre d'affaires	160,8	172,2	7,1%
Résultat d'exploitation	88,6	91,6	3,4%
Résultat financier	6,9	7,4	7,7%
Résultat avant impôt	91,4	94,1	2,9%
RÉSULTAT NET	**64,4**	**68,9**	**7,1%**
Capacité d'autofinancement	67,4	72,6	7,6%
Valeur ajoutée	141,0	149,6	6,1%
Productivité (va/pers)	0,8	0,8	0,0%
EBITDA	91,4	95,4	4,5%
Investissements	6,0	3,5	-42,3%
Effectifs	169	179	5,9%

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(EN MDH)	2023	2024	2024/2023	
			(EN VALEUR)	(EN %)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Assurances de personnes	81,96	83,83	1,9	2,3%
Assurances dommages	73,65	83,78	10,1	13,7%
TOTAL CA DIRECT			-	
Commissions diverses	155,61	167,60	12,0	7,7%
Produits divers	5,20	4,65	-0,6	-10,7%
TOTAL CA	**160,81**	**172,25**	**11,4**	**7,1%**
Autres produits	3,28	3,97	0,7	21,0%
Reprises d'exploitation	1,33		-1,3	
TOTAL	**165,4**	**176,2**	**10,8**	**6,5%**
CHARGES D'EXPLOITATION			-	
Achats consommés de mat & fournitures	-0,8	-0,8	-0,0	3,8%
Autres charges externes	-19,0	-21,8	-2,8	14,8%
Impôts et taxes	-1,1	-1,1	0,0	-2,5%
Charges du personnel	-52,6	-56,5	-3,9	7,5%
Autres charges d'exploitation	-0,6	-0,5	0,0	-5,5%
Dotations d'exploitations	-2,8	-3,9	-1,1	40,0%
TOTAL	**-76,80**	**-84,62**	**-7,8**	**10,2%**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**88,62**	**91,59**	**3,0**	**3,4%**

Le résultat d'exploitation a augmenté de 3,4% (+3 MDH) en passant de 88,6 MDH au 31/12/23 à 91,6 MDH à fin 2024, consécutivement :

- Au développement des produits d'exploitation de 6,5% (+10,8 MDH) par suite à :
  - La croissance du chiffre d'affaires de 7,1 % ;
  - La progression des autres produits de 21% (+0,7 MDH).

- A L'augmentation des charges d'exploitation de 10,2% (+7,8MDH), en raison :
  - Du maintien des achats consommés à 0,8 MDH ;
  - De la montée des autres charges externes de 14,8% (+2,8MDH) ;
  - De la stagnation des impôts et taxes, constitués principalement de la patente, à 1,1 MDH ;
  - De la hausse de la charge du personnel de 7,5% (+3,9MDH) ;
  - De l'augmentation des dotations d'exploitation de 40% (+1,1 MDH).

RÉSULTAT NET

Le résultat net au 31/12/24 s'est élevé à 68,9 MDH contre 64,4 MDH ; il est en augmentation de 7,1% grâce à la progression du résultat d'exploitation et du résultat financier d'une part, et la baisse du taux de l'IS d'autre part.

6- SITUATION FINANCIÈRE

(EN MDH)	31/12/2023 RÉEL	31/12/2024 RÉEL	ÉVOLUTION (%) R24/R23
Capitaux propres	128,7	142,6	10,8%
Fonds de roulement	-11,3	0,8	107,2%
Besoin en fonds de roulement	-135,9	-143,0	5,2%
Endettement net	-124,6	-143,9	15,4%

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres, au 31/12/24, ont atteint la somme de 142,6 MDH contre 128,7 MDH à fin 2023, soit une progression de 10,8% qui se rapporte à la croissance du résultat net de 4,5 MDH et du report à nouveau de 9,4 MDH après la distribution, courant 2024, de 55 MDH de dividendes.

FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement de la société a connu une variation positive de 12,1 MDH au 31/12/24 (+107,2%), s'expliquant par :

- L'augmentation du financement permanent de 13,9 MDH, due à la hausse des capitaux propres ;
- La hausse de l'actif immobilisé net de 1,8 MDH, conséquemment à l'effet compensatoire entre la comptabilisation des investissements 2024 et des charges à répartir sur trois exercices, d'une part, et l'amortissement des immobilisations de la période, d'autre part.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le BFR est négatif en raison de l'activité d'AGMA : décalage entre les encaissements clients et les reversements des primes aux compagnies d'assurances.

Le BFR s'établit à -143 MDH au 31/12/24, contre -135,9 MDH à la clôture de l'exercice 2023, ce qui représente une amélioration de 5,2% incombant, principalement, à l'augmentation des dettes du passif circulant et plus précisément, des soldes des compagnies.

ENDETTEMENT NET

L'endettement net est passé de -124,6 MDH, au 31/12/23, à 143,9 MDH au 31/12/24, en corrélation avec l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

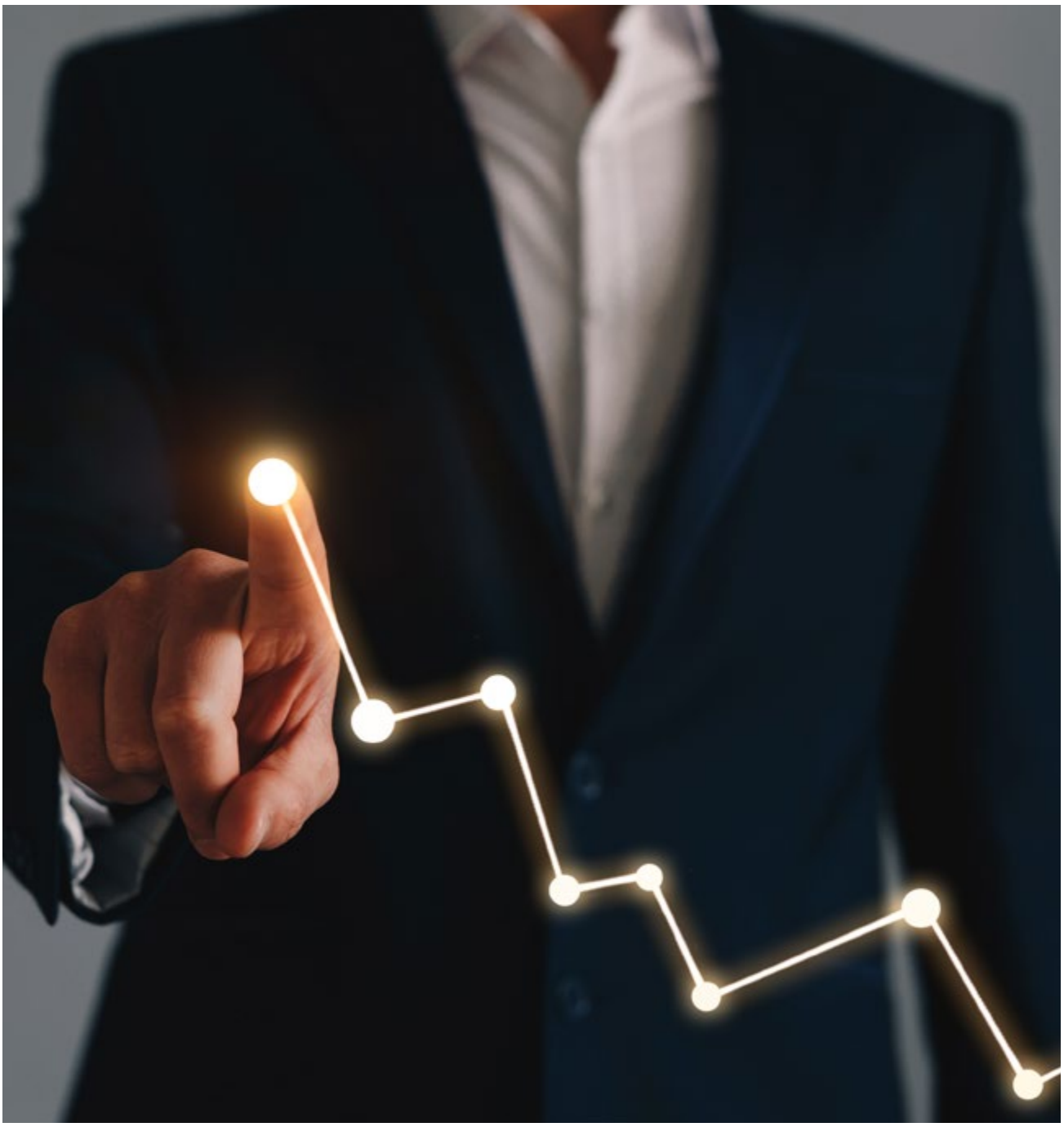

BILAN SOCIAL

EFFECTIFS

• L'effectif d'AGMA, au 31 décembre 2024, s'est élevé à 179 collaborateurs contre 169 une année auparavant ;
• Le taux d'encadrement est de 68,16% ;
• La part des femmes est de 46,93% de l'effectif global. Elles représentent 56,78% de l'effectif des cadres.

MOYENNE D'AGE

Au 31/12/2024, la moyenne d'âge a baissé de 0,39 ans ; elle est passée de 39,21 ans au 31/12/23 à 38,82 ans en un an.

FORMATIONS

Six actions de formation ont été réalisées au cours de l'année 2024, couvrant principalement les volets techniques et réglementaires du métier.

ACTIONS SOCIALES

• Participation à l'opération de dons aux familles démunies pilotée par la Fondation Al Mada, avec le financement de 500 paniers ;
• Comme à l'accoutumée, une prime a été accordée à l'ensemble du personnel à l'occasion de Aid Al Adha ;
• Une prime de scolarité a été octroyée pour chaque enfant scolarisé ;
• Un bon d'achat Marjane a été remis à un collaborateur à l'occasion de son départ à la retraite ;
• Pour la fête de « Achoura », les enfants de nos salariés âgés de moins de 8 ans, ont bénéficié d'un bon d'achat Marjane ;
• Prise en charge de deux collaborateurs tirés au sort pour effectuer le pèlerinage aux lieux saints ;
• Prise en charge des frais d'AL OMRA pour un collaborateur.

Ces actions témoignent de l'engagement d'AGMA envers les collaborateurs et la communauté.

MEDECINE DU TRAVAIL

Dans le cadre de la surveillance médicale des salariés, AGMA a organisé la visite médicale annuelle pour l'ensemble de son personnel en 2024. Un rapport général a été établi et transmis à la Direction de l'Emploi conformément aux exigences réglementaires.

ÉVOLUTION DU TITRE EN BOURSE

Le cours de l'action AGMA a clôturé l'année 2024 à 6 875 DH après avoir atteint son pic à 7 500 DH le 20/02/2024. Il a progressé de 7,8%, en un an, au moment où celui du secteur d'Assurance a connu une évolution de 11,4%. Le MASI était à +22,2 au 31/12/24.

L'AGO des actionnaires d'AGMA, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé de verser en juillet 2024 un dividende de 275 DH, soit un taux de distribution de 85,4% et un rendement de 4,3% (sur la base du cours du 29/12/23).

A fin 2024, la capitalisation boursière d'AGMA s'est élevée à 1.375 MDH.

ÉVOLUTION QUOTIDIENNE 2024 : COURS AGM, MASI ET INDICE 'MASI ASSURANCES

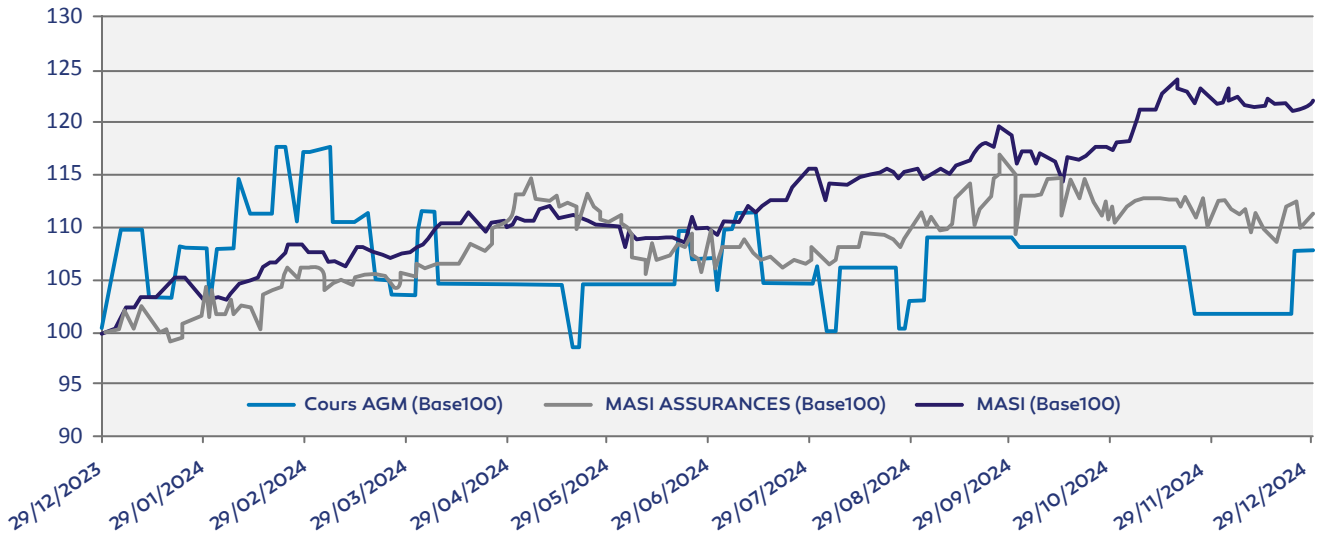

DONNÉES FINANCIÈRES

- ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- MANDATS DES ADMINISTRATEURS D'AGMA SA
- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2024
- PROJET DE RÉSOLUTIONS

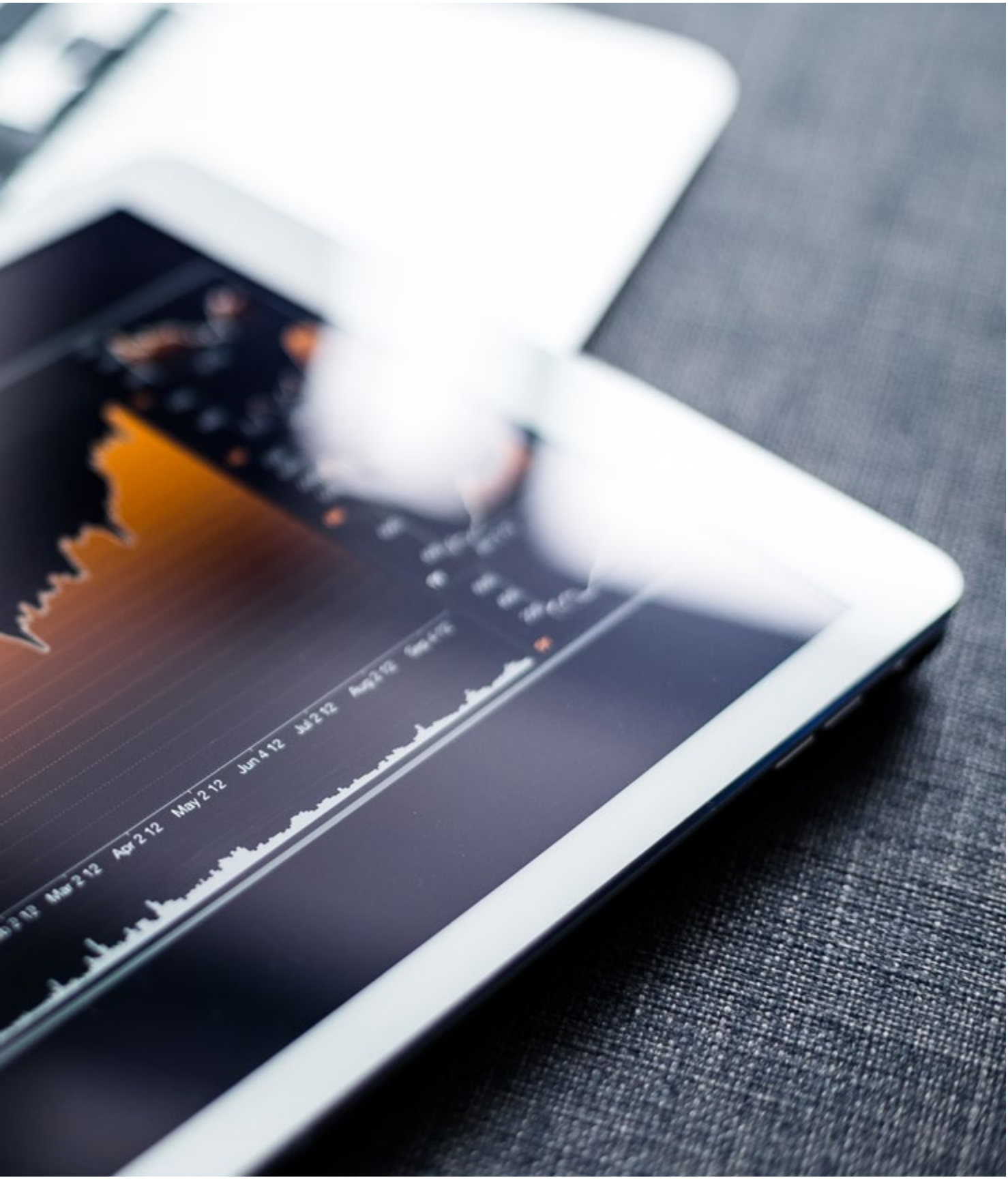
Mar 2 12
Apr 2 12
May 2 12
Jun 4 12
Jul 2 12

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**2.001.530,82**	**455.630,45**	**1.545.900,37**	**0,00**
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2.001.530,82	455.630,45	1.545.900,37	
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**121.646.038,58**	**5.841.011,08**	**115.805.027,50**	**115.794.787,16**
Immobilisations en Recherche et Développement			0,00	0,00
Brevets , marques , droits et valeurs similaires	6.650.723,34	5.841.011,08	809.712,26	799.471,92
Fonds commercial	114.995.315,24		114.995.315,24	114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**45.802.563,89**	**31.595.154,15**	**14.207.409,74**	**13.972.956,72**
Terrains			0,00	0,00
Constructions	7.815.520,75	7.815.520,75	0,00	0,00
Installations techniques,outillage			0,00	0,00
Matériel de transport	5.682.695,15	3.207.686,74	2.475.008,41	2.587.369,66
Mobilier,matériel de bureau, aménagements divers	31.174.711,19	20.571.946,66	10.602.764,53	11.385.587,06
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1.129.636,80		1.129.636,80	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**14.566.329,21**	**3.670.426,79**	**10.895.902,42**	**10.895.902,42**
Prêts immobilisés			0,00	0,00
Autres créances financières	16.829,21		16.829,21	16.829,21
Titres de participation			0,00	0,00
Autres titres immobilisés	14.549.500,00	3.670.426,79	10.879.073,21	10.879.073,21
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	**0,00**		**0,00**	**0,00**
Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
Augmentation des dettes financières	0,00		0,00	0,00
TOTAL	184.016.462,50	41.562.222,47	142.454.240,03	140.663.646,30
STOCKS	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Marchandises			0,00	0,00
Matériel et fournitures consommables			0,00	0,00
Produits en cours			0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
Produits finis			0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**429.290.447,62**	**0,00**	**429.290.447,62**	**251.748.763,23**
Fournisseurs débiteurs , avances et acomptes	1.547.989,53		1.547.989,53	1.625.823,07
Clients et comptes rattachés	406.736.413,58		406.736.413,58	235.294.570,76
Personnel	348.329,28		348.329,28	288.553,01
Etat	95.848,08		95.848,08	754.493,11
Comptes d'associés	6.531.736,55		6.531.736,55	6.026.252,68
Autres débiteurs			0,00	0,00
Compte de régularisation actif	14.030.130,60		14.030.130,60	7.759.070,60
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT			**0,00**	**0,00**
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	**0,00**		**0,00**	**0,00**
(Eléments circulants)				
TOTAL	**429.290.447,62**	**0,00**	**429.290.447,62**	**251.748.763,23**
TRÉSORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	171.385,93		171.385,93	90.751,43
Banque , T.G , et C.C.P	137.280.407,92		137.280.407,92	118.447.451,17
Caisse, régies d'avances et accréditifs	60.928,94		60.928,94	71.624,33
TOTAL	137.512.722,79	0,00	137.512.722,79	118.609.826,93
TOTAL GÉNÉRAL	750.819.632,91	41.562.222,47	709.257.410,44	511.022.236,46

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

BILAN PASSIF

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FONDS PROPRES		
Capital social ou personnel	20.000.000,00	20.000.000,00
Moins : actionnaires , capital souscrit non appelé Capital appelé dont versé . . .		
Primes d'émission, de fusion , d'apport	12.915,08	12.915,08
Ecarts de réevaluation		
Réserve légale	2.000.000,00	2.000.000,00
Réserve facultative	23.000.000,00	23.000.000,00
Autres réserves	620.050,00	620.050,00
Report à nouveau	28.045.531,61	18.649.739,09
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	68.905.996,71	64.395.792,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**142.584.493,40**	**128.678.496,69**
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	**0,00**	**0,00**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	**687.814,30**	**687.814,30**
Provisions pour risques	687.814,30	687.814,30
Provisions pour charges		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF	**0,00**	**0,00**
Augmentation de créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	**143.272.307,70**	**129.366.310,99**
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	**565.802.317,12**	**381.655.925,47**
Fournisseurs et comptes rattachés	553.481.956,14	360.604.991,87
Personnel	2.757.429,88	3.955.705,10
Organismes sociaux	3.518.951,36	2.939.531,85
Etat	1.987.864,61	10.185.128,04
Comptes d'associés	42.839,32	40.364,32
Autres créanciers	242.375,44	288.240,89
Comptes de régularisation - passif	3.770.900,37	3.641.963,40
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**182.785,62**	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS)	**0,00**	**0,00**
TOTAL	**565.985.102,74**	**381.655.925,47**
TRÉSORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	709.257.410,44	511.022.236,46

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3= 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	172.249.393,18		172.249.393,18	160.812.657,16
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3.966.883,72		3.966.883,72	3.279.760,68
Reprises d'exploitation : transferts de charges			0,00	1.327.020,11
TOTAL	**176.216.276,90**	**0,00**	**176.216.276,90**	**165.419.437,95**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	823.635,25		823.635,25	793.846,63
Autres charges externes	21.821.040,00	13.591,50	21.834.631,50	19.018.512,25
Impôts et taxes	1.095.563,00		1.095.563,00	1.123.372,50
Charges de personnel	56.494.182,61		56.494.182,61	52.557.839,89
Autres charges d'exploitation	520.000,00		520.000,00	550.000,00
Dotations d'exploitation	3.856.610,11		3.856.610,11	2.754.577,01
TOTAL	**84.611.030,97**	**13.591,50**	**84.624.622,47**	**76.798.148,28**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**91.591.654,43**	**88.621.289,67**
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1.600.043,70		1.600.043,70	1.499.955,00
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers			0,00	5.711.175,72
Reprises financières : transferts de charges	5.833.473,37		5.833.473,37	0,00
TOTAL	**7.433.517,07**	**0,00**	**7.433.517,07**	**7.211.130,72**
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières			0,00	293.218,12
TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**293.218,12**
RÉSULTAT FINANCIER			**7.433.517,07**	**6.917.912,60**
RÉSULTAT COURANT			**99.025.171,50**	**95.539.202,27**
PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations			0,00	0,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	569.313,67		569.313,67	670.559,06
Reprises non courantes : transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL	**569.313,67**	**0,00**	**569.313,67**	**670.559,06**
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortsissement des immobilisations cédées			0,00	0,00
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	5.524.217,91		5.524.217,91	4.858.030,17
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
TOTAL	**5.524.217,91**	**0,00**	**5.524.217,91**	**4.858.030,17**
RÉSULTAT NON COURANT			**(4.954.904,24)**	**(4.187.471,11)**
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS			**94.070.267,26**	**91.351.731,16**
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			**25.164.270,55**	**26.955.938,64**
RÉSULTAT NET			**68.905.996,71**	**64.395.792,52**
TOTAL DES PRODUITS			**184.219.107,64**	**173.301.127,73**
TOTAL DES CHARGES			**115.313.110,93**	**108.905.335,21**
RÉSULTAT NET (TOTAL PRODUITS - TOTAL CHARGES)			**68.905.996,71**	**64.395.792,52**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	**0,00**	**0,00**
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**172.249.393,18**	**160.812.657,16**
Ventes de biens et services produits	172.249.393,18	160.812.657,16
Variation de stocks de produits	0,00	0,00
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
CONSOMMATION DE L'EXERCICE	**22.658.266,75**	**19.812.358,88**
Achats consommés de matières et fournitures	823.635,25	793.846,63
Autres charges externes	21.834.631,50	19.018.512,25
VALEUR AJOUTÉE	**149.591.126,43**	**141.000.298,28**
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Impôts et taxes	1.095.563,00	1.123.372,50
Charges du personnel	56.494.182,61	52.557.839,89
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	**92.001.380,82**	**87.319.085,89**
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	**0,00**	**0,00**
Autres produits d'exploitation	3.966.883,72	3.279.760,68
Autres charges d'exploitation	520.000,00	550.000,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	0,00	1.327.020,11
Dotations d'exploitation	3.856.610,11	2.754.577,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**91.591.654,43**	**88.621.289,67**
RÉSULTAT FINANCIER	**7.433.517,07**	**6.917.912,60**
RÉSULTAT COURANT	**99.025.171,50**	**95.539.202,27**
RÉSULTAT NON COURANT	**(4.954.904,24)**	**(4.187.471,11)**
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	**25.164.270,55**	**26.955.938,64**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**68.905.996,71**	**64.395.792,52**
Résultat de l'exercice	68.905.996,71	64.395.792,52
Bénéfice	68.905.996,71	64.395.792,52
Perte		0,00
Dotations d'exploitation	3.673.824,49	2.754.577,01
Dotations financières		293.218,12
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation		
Reprises financières		
Reprises non courantes		
Produits de cession d'immobilisations		
Valeurs nettes d'amortissement des imm. cédées		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	**72.579.821,20**	**67.443.587,65**
Distributions de bénéfices	55.000.000,00	51.000.000,00
AUTOFINANCEMENT	**17.579.821,20**	**16.443.587,65**

TABLEAU DE FINANCEMENT

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE a	EXERCICE b	VARIATION a-b	
			EMPLOIS c	RESSOURCES d
Financement Permanent	143.272.307,70	129.366.310,99		13.905.996,71
Moins actif immobilisé	142.454.240,03	140.663.646,30	1.790.593,73	
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL	**818.067,67**	**-11.297.335,31**		**12.115.402,98**
Actif circulant	429.290.447,62	251.748.763,23	177.541.684,39	
Moins Passif circulant	565.985.102,74	381.655.925,47		184.329.177,27
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	**-136.694.655,12**	**-129.907.162,24**		**6.787.492,88**
TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF)	**137.512.722,79**	**118.609.826,93**	**18.902.895,86**	

EMPLOIS ET RESSOURCES				
MASSES	EXERCICE 2024		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT		**17.579.821,20**		**16.443.587,65**
Capacité d'autofinancement		72.579.821,20		67.443.587,65
Distrubution de bénéfices	55.000.000,00		51.000.000,00	
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00		0,00
Cessions d'immob. Incor.				
Cessions d'immob. Corporelles				
Cessions d'immob. Financ.				
Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	0,00			0,00
Augmentation de capital ,apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT		0,00		0,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL RESSOURCES STABLES		17.579.821,20		**16.443.587,65**
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS	**5.464.418,22**		**6.550.094,57**	
Acquisition d'immo. En non valeurs	2.001.530,82			
Acquisition d'immo. incorporelles	462.060,00		602.400,00	
Acquisition d'immo. corporelles	3.000.827,40		5.447.694,57	
Acquisition d'immo. Financières			500.000,00	
Virement d'immobilisations				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENTS				
EMPLOIS EN NON VALEURS				
TOTAL EMPLOIS STABLES	**5.464.418,22**		**6.550.094,57**	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		**6.787.492,88**		**21.006.727,48**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	**18.902.895,86**		**30.900.220,56**	
TOTAL GÉNÉRAL	**24.367.314,08**	**24.367.314,08**	**37.450.315,13**	**37.450.315,13**

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation		
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Changements affectant les règles de présentation		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
	DÉBUT D'EXERCICE	ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	BRUT FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	2.001.530,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.001.530,82
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices		2.001.530,82						2.001.530,82
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121.183.978,58	462.060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121.646.038,58
Immobilisations en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6.188.663,34	462.060,00						6.650.723,34
Fonds commercial	114.995.315,24							114.995.315,24
Autres immobilisations incorporelles	0,00							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42.801.736,49	3.000.827,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45.802.563,89
Terrains								
Constructions	7.815.520,75							7.815.520,75
Installations techniques, matériel informatique	0,00							0,00
Matériel de transport	4.953.703,15	728.992,00						5.682.695,15
Matériel & mobilier de bureau, aménagements divers	30.032.512,59	1.142.198,60						31.174.711,19
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours		1.129.636,80						1.129.636,80

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DÉBUT D'EXERCICE 1	DOTATION DE L'EXERCICE 2	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES 3	CUMUL D'AMORTISSEMENT EN FIN D'EXERCICE 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**0,00**	**455.630,45**	**0,00**	**455.630,45**
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices		455.630,45		455.630,45
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5.389.191,42**	**451.819,66**	**0,00**	**5.841.011,08**
Immobilisations en Recherche et Développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5.389.191,42	451.819,66		5.841.011,08
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28.828.779,77**	**2.766.374,38**	**0,00**	**31.595.154,15**
Terrains				0,00
Constructions	7.815.520,75			7.815.520,75
Installations techniques	0,00			0,00
Matériel de transport	2.366.333,49	841.353,25		3.207.686,74
Matériel ,mobilier de bureau et aménagements	18.646.925,53	1.925.021,13		20.571.946,66
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAITS DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
STE AZZAHRO	IMMOBILIER	10.000.000,00	99%	9.999.400,00	9.999.400,00				1.600.000,00
SED FES				50.000,00	0,00				0,00
VIDAL	Courtier Assurance			100,00	100,00				0,00
BMCE	Banque			0,00	0,00				43,70
AGMA TANGER	Courtier Assurance	1.500.000,00	1,00	1.500.000,00	255.778,46				0,00
AGMA RABAT	Courtier Assurance	1.500.000,00	1,00	1.500.000,00	272.029,73				0,00
AGM CENTRE-SUD	Courtier Assurance	1.000.000,00	1,00	1.500.000,00	351.765,02				0,00
TOTAL				**14.549.500,00**	**10.879.073,21**				**1.600.043,70**

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	RÉSULTAT NET
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	3.670.426,79							3.670.426,79
Provisions réglementées								
Provisions durables pour risques et charges	687.814,30							687.814,30
SOUS TOTAL	**4.358.241,09**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4.358.241,09**
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								0,00
Autres provisions pour risques et charges		182.785,62						182.785,62
Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL	**0,00**	**182.785,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**182.785,62**
TOTAL	**4.358.241,09**	**182.785,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4.541.026,71**

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	16.829,21	16.829,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00						
Autres créance financières	16.829,21	16.829,21						
DE L'ACTIF CIRCULANT	429.290.447,62	91.357.318,30	337.933.129,32	14.030.130,60	0,00	667.630,31	0,00	348.329,28
Fournisseurs débiteurs	1.547.989,53		1.547.989,53					
Clients et comptes rattachés	406.736.413,58	88.215.419,53	318.520.994,05					348.329,28
Personnel	348.329,28		348.329,28					
Etat	95.848,08	21.655,11	74.192,97			21.655,11		
Comptes d'associés	6.531.736,55		6.531.736,55					
Autres débiteurs	0,00		0,00					
Comptes de régul. Actif	14.030.130,60	3.120.243,66	10.909.886,94	14.030.130,60		645.975,20		

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOUVRÉES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS SUR L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DE FINANCEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	**565.802.317,12**	**155.313.660,74**	**410.488.656,38**	**0,00**	**0,00**	**1.987.864,61**	**0,00**	**0,00**
Fournisseurs	553.481.956,14	151.471.489,58	402.010.466,56					
Clients créditeurs	0,00							
Personnel	2.757.429,88		2.757.429,88					
Organismes sociaux	3.518.951,36		3.518.951,36					
Etat	1.987.864,61		1.987.864,61			1.987.864,61		
Comptes d'associés	42.839,32	40.364,32	2.475,00					
Autres créanciers	242.375,44	159.840,44	82.535,00					
Comptes de régular. Passif	3.770.900,37	3.641.966,40	128.933,97					

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNEE A LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données	NÉANT				
Sûretés reçues	NÉANT				

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	NÉANT	NÉANT
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés		
TOTAL	**0,00**	**0,00**

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	NÉANT	NÉANT
Autres engagements donnés		
TOTAL	**0,00**	**0,00**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

EN KDH	31/12/2024	31/12/2023
Ecarts d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	810	798
Immobilisations corporelles	47.674	48.373
Immobilisations en droit d'usage	-	-
Autres actifs financiers	896	896
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	879	879
Impôts différés actifs	5.503	4.649
Autres débiteurs non courants	112.365	109.722
ACTIFS NON-COURANTS	**282.243**	**279.433**
Créances clients	297.424	127.287
Autres débiteurs courants	18.492	15.264
Trésorerie et équivalent de trésorerie	151.188	131.207
ACTIFS COURANTS	**467.104**	**273.758**
TOTAL ACTIF	**749.347**	**553.191**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

EN KDH	31/12/2024	31/12/2023
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	71.161	62.929
Résultats net part du groupe	66.626	63.298
Capitaux propres, part du groupe	157.799	146.239
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	157.799	146.239
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	14.050	13.156
Dettes financières non courantes	-	-
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	-	-
Impôts différés passifs	8.274	8.547
Dettes fournisseurs non courants	93.956	96.504
Autres créditeurs non courants	2.714	2.199
PASSIFS NON COURANTS	**118.995**	**120.407**
Provisions courantes	183	
Dettes fournisseurs courants	459.544	264.121
Autres créditeurs courants	12.826	22.424
PASSIFS COURANTS	**472.553**	**286.545**
TOTAL PASSIF	**749.347**	**553.191**

COMPTE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - CPC

EN KDH	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	172.249	160.813
Autres produits de l'activité	3.967	3.280
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**176.216**	**164.093**
Achats	-824	-794
Autres charges externes	-21.769	-16.212
Frais de personnel	-57.287	-53.434
Impôts et taxes	-1.095	-1.123
Amortissements et provisions d'exploitation	-4.334	-3.000
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	**-85.309**	**-74.563**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	**90.907**	**89.530**
Cessions d'actifs	-	-
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-5.510	-4.773
Autres produits et charges d'exploitation	-5.510	-4.773
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**85.397**	**84.757**
Coût de l'endettement financier net	-	-20
Autres produits financiers	6.127	6.039
Autres charges financières	-	-293
RÉSULTAT FINANCIER	**6.127**	**5.726**
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	**91.524**	**90.482**
Impôts sur les bénéfices	-25.990	-27.761
Impôts différés	1.092	576
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	**66.626**	**63.298**
Résultat net des activités poursuivies	66.626	63.298
Résultat de l'ensemble consolidé	66.626	63.298
Intérêts minoritaires	-	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	**66.626**	**63.298**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

EN KDH	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net total	17	63.298
Élimination des amortissements et provisions	-	3.877
Élimination des impôts différés	-	-577
Élimination des plus ou moins values de cession		-
CAF APRÈS COÛT D'ENDETTEMENT NET	**17**	**66.598**
Élimination du coût de l'endettement financier net	-401	20
CAF avant coût d'endettement net	-385	66.619
Incidence de la variation du BFR	-	20.061
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**-385**	**86.680**
Total des investissements	-3.464	-6.050
Total des cessions	-	-
Variation des autres actifs financiers	1.127	-207
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**-2.337**	**-6.257**
Remboursements de dettes de location	-	-700
Coût de l'endettement financier net	401	-20
Dividendes versés	-	-51.000
Variation des autres débiteurs créditeurs non courants	-22.738	617
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-22.337**	**-51.103**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**-25.058**	**29.320**
Trésorerie d'ouverture	131.207	101.887
Trésorerie de clôture	151.188	131.207
VARIATION DE TRÉSORERIE	**19.981**	**29.320**

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

ENTITÉ	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
AGMA SA	Mère	Mère
AZZAHRO	100%	Intégration globale

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AGMA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 142.584.493,40 dont un bénéfice net de MAD 68.905.996,71.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'AGMA S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.
Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA
+212 5 22 95 79 00 Fax: +212 522 39 02 2

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd Driss Slaoui - Casablanca
Tél. 05 22 54 48 00 - Fax. 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

RAPPORT DES COMPTES CONSOLIDÉS

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 157.799 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 66.626.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.
Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EY
Building a better working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20190 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AGMA S.A
102, rue Abderrahman Sahraoui
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ET PREALABLEMENT AUTORISEES PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention écrite de gestion de trésorerie conclue avec la société AL MADA S.A

- Personnes concernées : AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 24 juin 2019 ayant pour objet le placement des opérations financières d'AGMA S.A auprès de la trésorerie centrale d'AL MADA S.A moyennant un taux de rémunération situé entre 2,68% et 2,97%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : MMAD 5,8 HT.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : MMAD 4,9 HT.
- Solde des avances au 31 décembre 2024 : MMAD 5.

2.2 Convention écrite de prestation de services conclue avec la société AL MADA S.A

- Personnes concernées : AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Cette convention couvre les services rendus par la société AL MADA S.A dans différents domaines notamment économique, juridique, financier et de contrôle de gestion moyennant une rémunération de 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes, plafonnée à MMAD 25 hors taxes.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 0,9 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 0,6 TTC.

2.3 Convention écrite de mécénat conclue avec la fondation AL MADA

- Personnes concernées : AL MADA S.A en tant qu'Actionnaire commun détenant indirectement plus de 5% du capital de la société AGMA S.A.
- Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit un don annuel à titre de mécénat et sans contrepartie au profit de la fondation ONA qui est une association d'utilité publique.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 1 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 1 TTC.

2.4 Convention écrite de location du siège conclue avec la société AZZAHRO

- Personnes concernées : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Cette convention conclue en date du 1er août 1995 prévoit la location par la société AZZAHRO à la société AGMA S.A de locaux administratifs.
- Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice : MMAD 2,9 TTC.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : MMAD 2,2 TTC.

2.5 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et la société AGMA Tanger

- Personnes concernées : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Tanger. Ces avances sont rémunérées au taux de 3,19%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 16 TTC.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : KMAD 515.

2.6 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Rabat

- Personnes concernées : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Rabat. Ces avances sont rémunérées au taux de 3,19%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : Néant.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : KMAD 1.

2.7 Avance de trésorerie rémunérée entre AGMA SA et avec la société AGMA Centre Sud

- Personnes concernées : M. Ali CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur en commun.
- Nature et objet de la convention : Convention conclue en date du 20 avril 2020 prévoyant des avances en compte courant au profit de la société AGMA Marrakech. Ces avances sont rémunérées au taux de 3,19%.
- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice : KMAD 17 TTC.
- Montant encaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Montant décaissé au titre de l'exercice : Néant.
- Solde de la créance au 31 décembre 2024 : KMAD 1.016

Casablanca, le 21 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

MANDATS DES ADMINISTRATEURS AGMA SA

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la loi n°20-12 relative aux sociétés anonymes, ci-après la liste des mandats détenus au 31/12/2024 par les administrateurs d'AGMA SA au sein de conseils d'administration ou de surveillance ainsi que leurs fonctions principales dans ces organes :

NOM ET PRÉNOM	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. ALI CHRAIBI	AGMA SA	PRÉSIDENT DU CONSEIL
		PRÉSIDENT DU CNR
	SOCIÉTÉ IMMOBILIERE AZZAHRO	PRÉSIDENT DU CONSEIL

	MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES
ONA COURTAGE	AGMA SA	ADMINISTRATEUR

	MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES
SFGP	AGMA SA	ADMINISTRATEUR
	DAN MAROC	ADMINISTRATEUR
	MARODEC	ADMINISTRATEUR
	OHIO	ADMINISTRATEUR
	ONAPAR-AMETYS	ADMINISTRATEUR
	SOCIÉTÉ AFRICAINE DE TOURISME	ADMINISTRATEUR
	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE AZZAHRO	ADMINISTRATEUR
	SODIGEC 5	ADMINISTRATEUR

NOM ET PRÉNOM	MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
MME HOURIA BOUAZZA	AGMA	ADMINISTRATEUR

NOM ET PRÉNOM	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. ABED OUAZZANI	AGMA SA	ADMINISTRATEUR

NOM ET PRÉNOM	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. MOHAMMED SAIDI	AGMA	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

NOM ET PRÉNOM	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. MOHAMMED SAIDI	AGMA	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
	KEREIS	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
	PLANISWARE	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
	SOCIÉTÉ D'ASSAINISSEMENT DE BORDEAUX MÉTROPOLE SA (FILIALE VEOLIA)	ADMINISTRATEUR (REPRÉSENTANT DE L'ACTIONNAIRE)
	SOCIÉTÉ DES EAUX PICARDIE (FILIALE VEOLIA)	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (REPRÉSENTANT DE L'ACTIONNAIRE)
	EAUX TOUQUET PARIS PLAGE EXTENSIONS SA (FILIALE VEOLIA)	ADMINISTRATEUR (REPRÉSENTANT DE L'ACTIONNAIRE)

	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. BADRE ATLASSI	MARTIS CAPITAL	ADMINISTRATEUR
	AGMA SA	ADMINISTRATEUR
	SAPINO	ADMINISTRATEUR
	RENAULT COMMERCE MAROC	ADMINISTRATEUR
	SMI (IMITER)	ADMINISTRATEUR
	NEXT GENERATION INDUSTRIES	ADMINISTRATEUR
	COBCO	ADMINISTRATEUR
	COBCO ALPHA	ADMINISTRATEUR

NOM ET PRÉNOM	DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/24	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
M. ABDELHADI ELOMARI	MARTIS CAPITAL	ADMINISTRATEUR
	CARRE ASSURANCE MAROC SA	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	CAC 1						CAC 2						TOTAL
	MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ ANNÉE			MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ ANNÉE			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes,certification, examen de comptes individuels et consolidés	174.000,00	174.000,00	174.000,00	55%	83%	100%	276.000,00	276.000,00		79%	94%		1.074.000,00
Emetteurs													
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	144.000,00	36.000,00		45%	17%		72.000,00	18.000,00		21%	6%		216.000,00
Emetteurs													
Filiales													
SOUS-TOTAL	**318.000,00**	**210.000,00**	**174.000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**348.000,00**	**294.000,00**	**0,00**	**100%**	**94%**	**0%**	**1.290.000,00**
Autres prestations rendues													
Autres													
SOUS-TOTAL													
TOTAL GÉNÉRAL	**318.000,00**	**210.000,00**	**174.000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**348.000,00**	**294.000,00**	**0,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**1.290.000,00**

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2024

	COMMUNIQUÉS DE PRESSE	COMMUNIQUÉS DE PRESSE FINANCIERS	AVIS DE RÉUNION
18/03/2024	COMMUNIQUÉ POST CA DU 15 MARS 2024 **LE MATIN**		
25/04/2024		COMMUNIQUÉ DE PRESSE FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2023 **LA NOUVELLE TRIBUNE**	
25/04/2024			AVIS DE CONVOCATION AGO DU 24 MAI 2024 **LE MATIN**
25/05/2024	COMMUNIQUÉ POST AGO DU 24 MAI 2024 **LA NOUVELLE TRIBUNE**		
19/09/2024	COMMUNIQUÉ POST CA DU 15 SEPTEMBRE 2024 **LE MATIN**		
30/09/2024		COMMUNIQUÉ DE PRESSE FINANCIER AU 30 JUIN 2024 **LA NOUVELLE TRIBUNE**	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2025

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve le bilan et les comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 68 905 996,71 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé comme suit :

- Bénéfice net comptable		DH 68 905 996,71
- Report à nouveau sur exercices antérieurs		DH 28 045 531,61

- Solde		DH 96 951 528,32
- Dividendes proposés	(-)	DH 60 000 000,00

- Solde		DH 36 951 528,32

Elle décide en conséquence de distribuer un montant global des dividendes de 60 000 000,00 DH, soit 300,00 DH par action et d'affecter :

- Au compte « Report à nouveau » le solde, soit 36 951 528,32 DH.

Le dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 24 juillet 2025.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de la Société Financière de Gestion et de Placement, représentée par Monsieur Karim CHBANI, pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2030.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Ali CHRAIBI, pour une durée statutaire de six années.

Son mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2030.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assureur Conseil de référence

AGMA S.A. au capital de 20 000 000,00 DH.
Intermédiaire d'Assurances régi par la loi n° 17.99 portant Code des assurances.
Autorisation de l'ACAPS N°C1352RR202381 du 10/02/2023 - RC : 29351 CASA.
Siège Social : 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca.

Site web : www.agma.ma
Tél : 05 22 48 80 50
E-mail : contact@agma.co.ma

IMPLANTATION RÉGIONALES

AGMA RABAT :
Avenue Patrice Lumumba, appt N° 3, place Piétri, 1er étage - Rabat
Tél : 05 37 66 08 08 - Email : agmarabat@agma.co.ma

AGMA TANGER :
Avenue Beethoven Leonore Office, bureau N° 26 - Tanger
Tél : 05 39 32 12 97 - Email : agmatanger@agma.co.ma

AGMA CENTRE-SUD :
Imm. Technopole 1, B332, Imm. E, N° 305, 3éme étage, Founty - Agadir
Tél : 05 28 23 39 70 - Email : agmacentresud@agma.co.ma